

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 136 (1991)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

Editorial	Pages
Pour une militarisation de l'armée, colonel EMG J.-F. Chouet	3
Idée de lecture	
La Fin du Présent, général R. Marchand	7
Analyse	
Du service militaire au service à la communauté, colonel EMG M. Racine	17
Actualité	
Pot-pourri helvétique, br J.-P. Ehrsam	21
Communiqué	
Courrier	
Armée future	
Cuisine 91-95, colonel EMG A. Cereghetti	25
Histoire	
Les troupes suisses capitulées au service du roi face à la Révolution française, A.-J. Czouz-Tornare	26
Questions juridiques	
«Loi Barras», un moindre mal? lt J.-V. Bourquin	31
Pages «rétro»	
RMS 1891, l'année du 600 ^e	40
Revues	
lt S. Curtenaz	43
	45

Pour une militarisation de l'armée

A la suite de l'invasion de la Hongrie par les troupes soviétiques en automne 1956, il a fallu accueillir – et qui ne l'a pas fait de bon cœur? – une imposante quantité de citoyens magyars, des réfugiés qui, pour échapper aux chenilles et canons des T-55, avaient tout abandonné et requis l'asile des pays d'Europe occidentale. En ce temps-là, des formations d'assistance de notre armée sont venues, en service actif, prêter main-forte à des autorités civiles que cet afflux de démunis avait surprises et quelque peu débordées. En fouillant la presse de l'époque, c'est en vain que l'on chercherait le moindre coup de griffe contre une supposée «militarisation» de l'action humanitaire sous le stupide prétexte que l'armée s'y engageait.

Que les requérants d'asile d'aujourd'hui puissent bénéficier – oui, bénéficier – du même apport de l'armée venant, au besoin, renforcer des moyens civils momentanément débordés apparaît aux yeux de nos fabricants de conscience comme inconcevable militarisation de l'aide humanitaire. Alors qu'au service de tous, et, en l'espèce, à celui d'abord des communautés civiles, l'armée dispose de gens formés à recevoir, nourrir, entretenir et protéger des êtres démunis et sans défense. Je souhaiterais, entre parenthèses, que tous ces vertueux censeurs au cœur froid viennent voir avec quelle chaleur, quel enthousiasme et quelle conscience mes jeunes recrues

du Service féminin de l'armée incorporées dans les troupes d'assistance se préparent à cette mission. Avec quelle joie aussi elles ont été reçues dans les camps de l'Oberland bernois où elles ont effectué leur stage pratique.

Cet exemple montre la marche forcée qu'entreprend notre société contre tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à l'armée. Le phénomène devient franchement inquiétant lorsqu'il se double d'une démilitarisation de l'armée par elle-même.

Le dernier cri, dans notre armée, consiste à la livrer – tout au moins sur le plan de son instruction – aux mains de personnalités qui n'auront pas la plus petite part à prendre à la mise en œuvre des mesures et méthodes qu'elles auront proposées. Serait-il donc excessif de suggérer que chacun fasse, tout simplement, son boulot? Et que, si la Suisse «civile» n'a que faire des camps d'assistance militaire pour résoudre son problème de requérants d'asile, la Suisse «militaire» ose pour sa part affirmer avec honneur qu'elle existe, fasse usage des capacités qu'elle possède et cesse de faire semblant d'avoir honte de son identité.

Il y a 700 ans, c'est ceints de l'épée que Walter Fürst, Werner Stauffacher et Arnold de Melchtal ont scellé l'alliance du Rütli. A la onzième heure, il est grand temps de s'en souvenir.

Colonel EMG J.-F. Chouet